



La Présidente

Versailles, le 9 février 2009

La Présidente de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-
Yvelines

à

Madame la Ministre de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Madame la Ministre,

Depuis votre nomination au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, vous n'avez eu de cesse de vouloir réformer l'Université afin de la rendre plus performante, attractive et compétitive, que ce soit en termes de recherche ou d'enseignement. Vous avez agi pour le rapprochement des différents acteurs de l'enseignement supérieur – universités, écoles plus ou moins grandes et CPGE – pour réduire cet éparpillement, ces fractures, ces inégalités qui caractérisent notre enseignement supérieur, une spécificité française, fruit de son histoire mais aujourd'hui quelque peu dépassée dans la cadre de la société de la connaissance et de l'innovation. Vous avez également cherché à accroître les moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation de cette ambition. Et je vous sais gré de cet intérêt pour l'enseignement supérieur en général et les universités en particulier.

Cela me permet d'autant plus facilement de vous informer aujourd'hui sur la situation qui règne au sein de l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. Je tiens en effet à vous faire part de l'inquiétude la plus vive de la communauté universitaire au regard du projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs qui, à mes yeux et je l'ai exprimé publiquement à plusieurs reprises, contient pourtant nombre d'avancées dans sa nouvelle version par rapport à la situation actuelle. Cette inquiétude s'est transformée en protestation dans un climat de crise économique, de restriction budgétaire (suppression de postes même si l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines fait partie des exceptions), et de nombreuses autres réformes. Certains propos tenus publiquement, certes pas par vous, tendant à stigmatiser la communauté scientifique sont venus brouiller la situation en rendant difficile l'objectivité des débats. Ce contexte va à l'encontre de vos actions en faveur des universités et alimente les interprétations les plus pessimistes de certains points du décret. En effet, comment ne pas considérer qu'une réduction des ressources et « l'insuffisance de productivité », selon certains, des enseignants-chercheurs et chercheurs, pourraient ne pas conduire les universités à devoir moduler les services vers plus d'enseignement au détriment d'une activité de recherche considérée, à raison, par les collègues comme essentielle, consubstantielle à leur métier ?

C'est pourquoi, Madame la Ministre, il me semble fondamental aujourd'hui de poursuivre le dialogue et de rétablir la confiance de la communauté universitaire afin de pouvoir mener à bien une réforme qui est en effet indispensable au regard des évolutions de l'université et du métier d'enseignant-chercheur survenues depuis 1984. Je crois qu'il est souhaitable de retravailler le projet de décret afin d'offrir davantage de garanties aux enseignants-chercheurs et de créer les conditions propices à l'acceptabilité d'un texte amendé sur des bases partagées : le respect de l'indépendance de la recherche, la valorisation de l'ensemble des missions de l'enseignant-chercheur, l'attractivité du métier et le juste équilibre des conditions de déroulement des carrières et des promotions, avec l'assurance qu'il ne s'agit pas d'une réforme visant uniquement des économies budgétaires mais l'amélioration de la qualité du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Madame la Ministre, je me tiens à votre disposition afin de vous informer plus avant sur la situation au sein de mon université et de contribuer au dialogue préalable à une grande réforme, acceptée du plus grand nombre, qui puisse grandir l'université française et rendre la dignité à l'ensemble de ses acteurs, qu'ils soient enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs ou personnels BIATOS et cela au profit des étudiants et des capacités d'innovation de notre pays.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en mes sentiments les plus respectueux et les plus cordiaux.



Professeur Sylvie FAUCHEUX